



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Afrique

Question écrite n° 8050

Texte de la question

M. Michel Terrot attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les conclusions du rapport d'information du 17 décembre 2008 portant sur la politique de la France en Afrique qui préconisaient un renforcement du rôle du Parlement français en matière de contrôle et de suivi de la politique de notre pays en Afrique. Ses auteurs proposaient notamment l'organisation d'un débat annuel en commission sur les orientations de cette politique, en présence des ministres concernés. Il lui demande ses intentions en la matière.

Texte de la réponse

La politique de la France en Afrique s'accorde désormais plus étroitement aux principes et objectifs généraux de sa politique étrangère dans le monde. Il ne s'agit pas bien sûr d'enlever sa substance à sa relation avec l'Afrique. L'Afrique est de plus en plus un acteur du monde globalisé, elle diversifie ses partenaires et souhaite participer aux grands enjeux d'aujourd'hui. La politique de la France à l'égard de l'Afrique accompagne cette évolution en intégrant les questions africaines à des problématiques plus générales. Le ministère des Affaires étrangères est ouvert à l'organisation d'un débat en commission sur les orientations de notre politique en Afrique. Cet examen ne devrait cependant pas se limiter aux situations régionales ou locales ni à nos relations bilatérales. La place de l'Afrique dans les organisations internationales et au Conseil de sécurité, sa participation aux enjeux environnementaux et climatiques, à la sécurité alimentaire ou à la lutte contre les menaces transversales comme le terrorisme ou la piraterie s'inscrivent pleinement dans notre politique globale.

Données clés

Auteur : [M. Michel Terrot](#)

Circonscription : Rhône (12^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8050

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 octobre 2012](#), page 5797

Réponse publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6269